

Château de Dromoland, le 26 juin 2004
10000/04 (Presse 186)
(OR. en)

**DÉCLARATION UE-ÉTATS-UNIS EN FAVEUR DE LA
PAIX, DU PROGRÈS ET DES RÉFORMES DANS LE
MOYEN-ORIENT ÉLARGI ET
DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE
CHÂTEAU DE DROMOLAND, LE 26 JUIN 2004**

1. L'Union européenne et les États-Unis assurent de leur soutien les gouvernements et les peuples des pays concernés qui ont, dans de récentes déclarations, affirmé leur volonté de relever les défis de la modernisation, de faire progresser les réformes politiques, sociales et économiques, de renforcer la démocratie et de promouvoir les droits de l'homme. Nous croyons que davantage de liberté sur les plans économique et politique pourra modifier et améliorer les conditions de vie dans les pays concernés. Il faudra pour ce faire que l'Union européenne et les États-Unis accroissent durablement leur soutien. Conscients que notre objectif commun est d'assurer la prospérité, la sécurité et la vitalité de cette région, nous offrons ce soutien dans un esprit d'amitié, de respect et de partenariat. Nous accueillons avec satisfaction et appuyons l'initiative lancée ce mois-ci, lors du sommet du G8 qui s'est tenu à Sea Island (Géorgie), et le partenariat stratégique entre l'UE avec la région méditerranéenne ainsi que le Moyen-Orient, qui a été approuvé par le Conseil européen le 18 juin.
2. Nous saluons les initiatives en matière de réformes prises par des gouvernements et des sociétés civiles des pays concernés ainsi que leurs déclarations appelant au progrès politique, économique et social. Notre action devrait notamment se fonder sur la déclaration faite le 23 mai 2004 par la Ligue arabe dans laquelle elle a affirmé sa détermination à consolider la pratique démocratique et les déclarations d'Alexandrie, de la Mer morte, de Sanaa et d'Aqaba. Elle devrait aussi tenir compte de l'analyse et des recommandations importantes contenues dans les rapports 2002 et 2003 sur le développement humain dans le monde arabe.

3. Nous restons convaincus que nous devons agir dans un esprit de partenariat et en reconnaissant l'importance que revêt la maîtrise par la région de son propre destin. Pour réussir durablement, les réformes doivent provenir des pays concernés et ne peuvent être imposées de l'extérieur. Dans cet esprit, nous voulons œuvrer en partenariat avec les gouvernements ainsi qu'avec la société civile et les milieux d'affaires qui aspirent aux réformes et sont prêts à travailler à la réalisation d'objectifs communs.
4. Fortes de la richesse et de leurs cultures et de leurs traditions, les populations de ces pays, ont beaucoup contribué, et de manière durable, à la civilisation humaine. Chaque pays est unique et doit être respecté dans sa diversité. Notre action doit tenir compte de la situation locale et veiller à ce que la région soit maître de son destin. Chaque société déterminera par elle-même le rythme et la portée des changements. Toutefois, cette diversité, aussi importante soit-elle, ne doit pas servir de prétexte pour empêcher les réformes. Les valeurs que ces pays veulent promouvoir, et auxquelles nous croyons, sont universelles: la dignité humaine, la démocratie, l'État de droit, le développement économique et la justice sociale.
5. Nous réaffirmons notre attachement à un règlement juste, global et durable du conflit israélo-palestinien. Les progrès sur la voie d'un règlement de paix négocié au Moyen-Orient et des réformes se renforceront mutuellement. Les progrès accomplis dans un de ces domaines ne doivent ni conditionner ni exclure ceux qui sont nécessaires dans l'autre. Nous soutenons les travaux du Quatuor en ce qui concerne la feuille de route et appuyons sa déclaration du 4 mai 2004. Nous nous félicitons également que la Ligue des États arabes continue d'apporter son soutien à la feuille de route, comme elle l'a déclaré lors du sommet de Tunis des 22 et 23 mai, et qu'elle rejette les actes de violence qui visent sans distinction les populations civiles. Nous réaffirmons la vision que nous partageons, qui est celle de la coexistence de deux États, Israël et une Palestine viable, démocratique, souveraine et d'un seul tenant, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous saluons et encourageons les efforts déployés par les gouvernements des pays concernés pour contribuer au règlement de ce conflit, y compris l'annonce par Israël de son intention de se retirer de toutes les implantations à Gaza et de certaines parties de la Cisjordanie, qui peut être une étape sur la voie d'une solution reposant sur l'existence de deux États et pourrait relancer la dynamique de la feuille de route. Nous demandons qu'il soit mis un terme à tous les actes de violence et de terrorisme.

Nous appuyons tous les efforts, y compris ceux de l'Égypte, pour résoudre des questions cruciales en matière de sécurité à Gaza. Dans ce contexte, toute initiative unilatérale qui serait prise devrait respecter la feuille de route et le principe de coexistence de deux États. Dans le même temps, nous nous félicitons de la mise en place du fonds fiduciaire de la Banque mondiale et demandons instamment à la communauté internationale de soutenir cette importante initiative pour la reconstruction économique et sociale de la Palestine.

6. Nous mettons à profit nos cadres et instruments politiques respectifs. Pour les États-Unis, l'initiative de partenariat avec le Moyen-Orient est un instrument essentiel, auquel viennent s'ajouter d'autres instruments bilatéraux. Pour l'UE, la coopération se fonde d'abord sur son partenariat euro-méditerranéen, l'accord de coopération UE-Conseil de coopération du Golfe, la politique de voisinage de l'UE et d'autres initiatives bilatérales ou multilatérales, dont le partenariat stratégique entre l'UE et la région méditerranéenne ainsi que le Moyen-Orient, adopté récemment par le Conseil européen. Nous saluons le plan du G8 à l'appui des réformes, y compris la mise en place du "Forum pour l'avenir". Dans ce contexte, nous nous engageons à coopérer dans des domaines concrets en vue de soutenir:

- **le développement démocratique et la participation la plus large possible de tous les citoyens** par le biais de programmes visant à renforcer la société civile et à promouvoir les normes et les institutions démocratiques, notamment en apportant une assistance technique et un soutien aux commissions électorales indépendantes, aux programmes d'enregistrement des électeurs, à l'organisation des élections, aux programmes de sensibilisation à l'éducation civique (l'accent étant mis plus particulièrement sur les électrices et les candidates) et par le biais du renforcement des échanges parlementaires et de l'indépendance des médias;
- **l'accroissement de l'aide pratique et financière destinée à améliorer la situation des droits de l'homme**, les réformes législatives et les normes de bonne gouvernance; le resserrement des relations et l'assistance financière seront subordonnés à la réalisation de progrès mesurables dans ces domaines;
- **les efforts déployés pour accroître sensiblement les aptitudes à lire et à écrire, notamment en renforçant la coopération au niveau de l'enseignement fondamental et supérieur** dans des domaines comme les taux de fréquentation ou l'amélioration de la qualité, une attention particulière étant accordée à l'éducation des femmes et des filles. Ces efforts aideront les pays concernés à réaliser leur objectif qui est d'alphabétiser 20 millions de personnes supplémentaires d'ici 2015, comme indiqué dans la déclaration de Beyrouth, de janvier 2004, sur l'éducation pour tous.
- **l'intégration économique, le commerce intra-régional et le développement des débouchés commerciaux sur les marchés mondiaux**, en appuyant, le cas échéant, l'accession à l'OMC, y compris par le biais d'une assistance technique, en favorisant l'esprit d'entreprise et les accords commerciaux intra-régionaux, en parrainant des programmes de facilitation du commerce et en facilitant le développement des chambres de commerce locales. À cet égard, nous tiendrons compte des initiatives d'intégration régionale.

7. Pour donner suite à ces initiatives, nous sommes convenus de trouver des moyens plus efficaces de coordonner les efforts que nous déployons, et de travailler en partenariat avec les gouvernements et les représentants de la société civile et du secteur privé des pays concernés, et en dialoguant avec eux. Dans tous les cas, nous chercherons à répondre à la dynamique de réforme émanant des différents pays concernés. Nous tirerons pleinement parti des structures de dialogue et de coopération qui existent entre l'UE et les États-Unis, telles que le groupe à haut niveau, afin que les possibilités de coopération et de synergie entre nos programmes respectifs soient pleinement exploitées.
